

Délibération n° 2018-03-25

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Plans de
financement :
Cézallier bio 2018-
2019

Rapporteur

JAFFEUX Sébastien

Date de convocation

19 juin 2018

Date d'affichage du compte-rendu

4 juillet 2018

Nombre de conseillers

En exercice : 126
Présents : 90
Votants : 98
Pour : 96
Contre : 2
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrich
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoit	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
	PELLISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (8) : BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PAILLONCY Brigitte à KAROUTZOS Christian, PETELH Sandra à BRONNER Ulrich, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'arrêté préfectoral n° 17-02535 en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2018 ;

VU le projet de convention ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que, depuis juillet 2016, les deux premières années de projet ont permis :

- d'effectuer un important travail de sensibilisation des acteurs, notamment des agriculteurs permettant d'initier une dizaine de conversions ;
- d'engager un groupe de producteurs dans le montage d'un outil de transformation de lait bio, en vue de la création d'un fromage local ;
- de réfléchir au débouché possible d'une filière viande bio ;
- de sensibiliser au bio par différents moyens transversaux : spectacles, animation enfance-jeunesse, information à destination de la clientèle touristique, manifestations diverses ;

CONSIDÉRANT que les élus du comité de pilotage associant Agglo Pays d'Issoire et Hautes Terres Communauté ainsi que les élus de la commission Economie et Industrie de l'Agglo Pays d'Issoire ont donné un avis favorable à la poursuite du projet, afin de capitaliser sur les démarches engagées par :

- la poursuite de l'animation du projet, des actions de sensibilisation, de repérage des potentielles conversions ;
- l'étude de faisabilité technique de l'atelier de transformation collectif ;
- la réalisation d'un stage de niveau ingénieur sur la filière viande ;

VU le plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Salaires et frais de structure	44 274,68	Agence de l'eau Loire-Bretagne (acquis)	4 184,00	5,70 %
Frais de déplacement	1 525,32	Subvention Département étude	16 000,00	21,60 %
Stage (indemnisation + frais de déplacement)	2 200,00	Leader API	6 539,13	8,80 %
Etude filière lait	20 000,00	Leader Saint-Flour		
Prestations externes (visites, formations, etc.)	5 000,00	Autofinancement (1/3 API, 2/3 HTC)	47 276,87	63,90 %
Communication	1 000,00			
Total	74 000,00	Total	74 000,00	100 %

NB : Le montant du Leader Saint-Flour est en cours de calcul précis mais il s'établira à un montant supérieur à celui du Leader API.

CONSIDÉRANT que ce plan de financement pourra être amené à évoluer en fonction des notifications de subventions des différents financeurs ;

CONSIDÉRANT que ce projet de coopération entre territoires, pour lequel l'Agglo Pays d'Issoire est chef de file, doit être conventionné avec Hautes Terres Communauté ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à la majorité des voix et 2 voix contre (MM. LEGENDRE et PAGESSE) :

- de valider le plan de financement prévisionnel du projet communautaire tel qu'il est présenté ci-dessus ;
- de valider la prise en charge systématique des dépenses par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel, sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des financements (État, Conseil régional, fonds européens, participations privées, etc.) nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 13/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 13/07/2018

Envoyé en préfecture le 13/07/2018

Reçu en préfecture le 13/07/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-2018_03_25-DE